



## Akwaba Mambé 2 : la méthode Reconduite

Dablamakan S.

Nommé Premier ministre par le président Alassane Ouattara, le 16 octobre 2023, Robert Beugré Mambé avait dirigé le gouvernement jusqu'au 7 janvier dernier, date de sa dissolution.

Depuis le 21 janvier 2026, l'homme est de nouveau confirmé à la tête du gouvernement, signe d'une confiance renouvelée au sommet de l'État.

Dans un paysage politique en pleine recomposition, cette reconduction sonne comme un message clair : stabilité, continuité et efficacité. Mambé, on le sait, est un homme pragmatique. Il est attendu sur un terrain précis : former un gouvernement solide, cohérent.

Il faut rappeler que le 7 janvier 2026, le chef de l'État avait dissous l'ensemble du gouvernement. Une décision stratégique, conséquence directe des élections législatives du 27 décembre 2025, au terme desquelles plusieurs ministres ont été élus députés.

Dans la foulée, le 19 janvier 2026, la nouvelle Assemblée nationale a été installée, avec à sa tête Patrick Achi.

Nous assistons donc moins à un simple remaniement qu'à une reconfiguration du jeu politique. Les compteurs sont remis à zéro, les cartes redistribuées. Dans ce contexte, Robert Beugré Mambé apparaît comme le chef d'orchestre de cette nouvelle partition.

Mambé 2 n'est pas une rediffusion. C'est une nouvelle saison.

## BEUGRÉ MAMBÉ RECONDUIT À LA PRIMATURE

www.lecodivoirien.ci



# LE CHOIX DE LA CONTINUITÉ ET DE LA STABILITÉ GOUVERNEMENTALE



**PATRICK ACHI ÉLU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE**

**UNE NOUVELLE PAGE POUR LA TROISIÈME LÉGISLATURE**

**FACE À LA CHUTE MONDIALE DES PRIX DU CACAO LE MINISTRE KOBENAN KOUASSI ADJOUMANI RASSURE :**

**“LES PRIX RESTENT INCHANGÉS”**

**Vous avez loupé l'actualité ces temps-ci ? Séance de rattrapage...**

## DROITS DE L'HOMME

### Le CNDH et l'institut turc renforcent leur coopération



Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) et l'Institution turque des droits de l'Homme et de l'égalité (TIHEK) ont décidé de mutualiser leurs efforts pour la promotion et la protection des droits humains. Les deux institutions se sont rencontrées le 15 janvier 2026, au siège du CNDH, pour la présentation d'un mémorandum. Le document prévoit des échanges de bonnes pratiques, des formations, des visites dans les deux pays ainsi que des stages destinés au renforcement des capacités du personnel. Au nom de l'institution turque, l'ambassadeur de Turquie, Denise Erdogan Barim, a présenté à la présidente du CNDH, Namizata Sangaré, les grandes lignes du projet. Le TIHEK est un organisme public chargé de la promotion et de la protection des droits humains.

## EMPLOI JEUNES

### Une plateforme innovante pour l'employabilité

Faciliter l'accès des jeunes, notamment des étudiants, à une première opportunité d'emploi et favoriser leur autonomie financière, tout en connectant les entreprises à des ressources humaines adaptées. Tels sont les objectifs de Locomotive, une entreprise ivoirienne spécialisée dans les services, qui a lancé une nouvelle plateforme numérique dédiée à l'employabilité. La présentation officielle s'est tenue le 15 janvier 2026 à Abidjan-Marcory, lors d'une conférence de presse. La plateforme, simple d'usage et hautement sécurisée, constitue à la fois une opportunité de première expérience professionnelle pour les étudiants et un espace privilégié pour les entreprises en quête de jeunes talents. Ange Emmanuel Kouassi, responsable technique de Locomotive, en a démontré les fonctionnalités devant un public composé de nombreux étudiants.

## BAGOUÉ

### Les sages réaffirment leur soutien au Président du Conseil régional



Les doyens et sages de la région de la Bagoué ont rendu visite, le dimanche 18 janvier 2026, au ministre Bruno Nabagné Koné, président du Conseil régional, à son domicile. Cette rencontre de nouvel an s'inscrit dans la tradition de reconnaissance et de dialogue entre les guides communautaires et les autorités régionales. Les sages ont adressé leurs vœux de santé, de paix et de prospérité, tout en félicitant Bruno Nabagné Koné pour sa victoire aux législatives, perçue comme une marque de confiance renouvelée des populations. Ils l'ont exhorté à poursuivre ses actions en faveur de l'unité, de la cohésion sociale et du vivre-ensemble dans la région.

## LUTTE CONTRE LES VBG EN MILIEU SCOLAIRE

### L'Ong « Voix de femme » cible trois villes du Nord

Dans le cadre de la 6<sup>e</sup> édition de sa campagne annuelle de sensibilisation aux violences basées sur le genre (VBG) en milieu scolaire, l'Ong Voix de femme interviendra dans les villes d'Odienné, Boundiali et Korhogo, du 19 janvier au 11 février 2026. Dix établissements scolaires (cinq publics et cinq privés) seront concernés dans chacune des localités.



Outre les VBG, la campagne abordera d'autres fléaux qui minent le milieu scolaire, tels que la drogue, l'alcoolisme, l'indiscipline, l'absentéisme, le décrochage scolaire ainsi que la santé sexuelle et reproductive, avec l'appui de l'UNESCO. Des séances d'échanges avec des élèves confrontés à des difficultés particulières sont également prévues afin de les aider à trouver des solutions durables.

## AUTONOMISATION DES FEMMES

### La GIZ lance le programme « Tech'Elles »



Pour lutter contre la sous-représentation des femmes dans le secteur du numérique, la Coopération allemande (GIZ), en partenariat avec l'Union européenne et le gouvernement ivoirien, a lancé le programme « Tech'Elles », dédié à l'inclusion numérique des jeunes filles et femmes. L'événement s'est tenu les 22 et 23 janvier 2026 à Abidjan. Cette initiative s'inscrit dans la continuité des programmes formation-emploi déjà mis en œuvre par la GIZ et l'Union européenne, et vise à doter les participantes de compétences techniques et professionnelles adaptées pour faciliter leur insertion durable dans les secteurs économiques d'avenir.

## VIE D'ENTREPRISE

### Méambly Holdin investit dans l'excellence managériale

Dans une dynamique de performance durable et de gouvernance moderne, le Groupe Méambly Holding renforce les compétences stratégiques de ses cadres à travers un séminaire de haut niveau consacré à la réflexion stratégique. En ce début d'année 2026, le PDG du Groupe participe, aux côtés de quinze hauts cadres, à une formation animée par le professeur Michel Courcelle, expert internationalement reconnu. La session se déroule au siège du Groupe, à Abidjan-Marcory.

Le PDG, dont le parcours académique et professionnel témoigne d'un engagement constant pour la performance organisationnelle, s'apprête par ailleurs à soutenir, en mars 2026, une thèse de doctorat sur le thème : « Pilotage de la performance globale des organisations en Côte d'Ivoire : cas du Groupe Méambly ».



## BONDOUKOU

### Le maire exprime sa solidarité à la communauté Nafana endeuillée

Le maire de Bondoukou, Ouattara Anzoumana, accompagné d'une délégation municipale, s'est rendu le 15 janvier 2026 à la chefferie centrale des Nafanas pour exprimer sa solidarité à la notabilité Nafana Katogo, endeuillée par le décès de son chef central, Tôle Sié Koffi II, survenu le 25 décembre 2025. La disparition de cette figure de l'autorité traditionnelle, comparée par les notables à la chute d'un « baobab », a suscité une vive émotion au sein de la communauté.

Les chefs traditionnels ont exprimé leur reconnaissance au maire pour cette marque de compassion et ont salué l'engagement du Conseil municipal à accompagner la chefferie en cette période de deuil. Dans l'attente des rites funéraires et de la désignation d'un nouveau chef central, l'intérim est assuré par Lobognon Koné, chef des notables du quartier Nafana Katogo et chef du village de Digoweri, conformément aux us et coutumes du royaume Nafana.



REPRISE DES LÉGISLATIVES À TOUMODI

La candidate du RHDP appelle à une élection apaisée



La reprise de l'élection législative dans la circonscription électorale de Toumodi commune a été décidée par le Conseil constitutionnel, le 9 janvier dernier. Cette décision fait suite à une requête introduite par la Dr Raymonde Goudou Coffie, candidate du RHDP, portant sur des irrégularités dans le déroulement du scrutin initial, qu'elle estime de nature à af-

fecter l'expression du choix des populations. Réagissant à cette décision, la candidate a indiqué que cette nouvelle consultation électorale constituera une occasion de renouer le dialogue avec les populations de Toumodi. Elle a souligné l'importance de l'écoute des préoccupations des citoyens, dans une dynamique visant à renforcer la proximité et la qualité des échanges entretenus depuis plusieurs années. La Dr Raymonde Goudou Coffie a par ailleurs insisté sur la nécessité d'une compétition électorale sans heurts, fondée sur le respect des règles démocratiques et des valeurs de fraternité entre les filles et fils de Toumodi. Elle a appelé à une campagne civilisée, respectueuse des droits de tous les acteurs, ainsi qu'à un scrutin apaisé susceptible de consolider la cohésion sociale dans la localité. Selon elle, la fraternité doit aller au-delà des divergences politiques et permettre de préserver le vivre-ensemble. La candidate a réaffirmé son engagement à œuvrer, avec détermination et humilité, aux côtés des populations, notamment en matière de solidarité, d'assistance et d'amélioration des conditions de vie, avec une attention particulière portée aux personnes vulnérables. Elle a enfin exprimé l'espoir que cette reprise des législatives se déroule dans un climat de paix et d'unité, afin de contribuer à la construction d'un avenir meilleur pour la commune de Toumodi.

M.K

DÉFENSE

Les Forces Armées de Côte d'Ivoire honorent leurs meilleurs éléments



félicite l'ensemble des promus », a déclaré Téné Birahima Ouattara.

Il a ajouté qu'à travers cette promotion, le chef de l'État a tenu à cerner leur sens élevé du devoir et de la fidélité aux valeurs républicaines. « Cette promotion est la reconnaissance de votre engagement, de votre dévouement et de votre loyauté envers la Nation », a-t-il souligné. Le Ministre d'État a également rappelé que les Forces Armées de Côte d'Ivoire sont engagées à défendre la souveraineté et l'intégrité du territoire national, et que les promus ont un rôle important à jouer dans cette mission.

« Vous êtes les gardiens de la paix et de la sécurité, et nous comptons sur vous pour continuer à servir la Nation avec honneur et dignité », a-t-il déclaré.

Dans sa prise de parole, le Général d'Armée Lassina Doumbia, Chef d'État-Major des Armées, a exprimé sa gratitude pour cette distinction suprême. « Je suis honoré de recevoir cette distinction suprême, qui est le fruit du travail acharné et du dévouement de l'ensemble des Forces Armées de Côte d'Ivoire. Je veux remercier le président de la République, Son Excellence Alassane Ouattara, pour sa confiance et son soutien constant. Je suis fier de servir la Nation et je m'engage à continuer à travailler pour la défense de la souveraineté et de l'intégrité du territoire national », a-t-il déclaré.

Cynthia Koffi

Le Ministre d'État, Ministre de la Défense, Téné Birahima Ouattara, a présidé le jeudi 15 janvier 2026, à l'Hôtel des Armées, au camp Gallieni d'Abidjan-Plateau, la cérémonie d'arrosage des galons des promus 2026, au sein des Forces Armées de Côte d'Ivoire (FACI).

Au total, 1041 militaires ont été promus par décret présidentiel, dont un Général d'Armée, le Chef d'État-Major des Armées, Lassina Doumbia, des Officiers-généraux, des Officiers et Sous-Officiers.

Dans son discours, le Ministre d'État, Ministre de la Défense, a souligné que cette tradition est une occasion solennelle de célébrer les femmes et les hommes pour leurs mérites jugés aptes à accéder à un grade supérieur. « Au nom de Son Excellence, Monsieur Alassane Ouattara, président de la République de Côte d'Ivoire, Chef suprême des Armées, je

## BEUGRÉ MAMBÉ RECONDUIT À LA PRIMATURE

# Le choix de la continuité et de la stabilité gouvernementale



**Le président de la République a décidé de reconduire Robert Beugré Mambé au poste de Premier ministre. Cette décision s'inscrit dans une logique de continuité de l'action gouvernementale et de consolidation des réformes engagées, dans un contexte politique marqué par l'installation des nouvelles institutions issues des législatives.**

Enfin, la fumée blanche est sortie des cheminées du Palais présidentiel sis à Abidjan-Plateau ! Jamais, les ivoiriens n'auront aussi attendu la nomination ou la reconduction d'un Chef de gouvernement. Leur attente n'aura duré que 14 jours. Finalement, Alassane Ouattara a reconduit Robert Beugré Mambé à la Primature, le mardi 23 janvier, en fin de matinée. La reconduction de Beugré Mambé à la tête du gouvernement confirme la confiance renouvelée du président de la République à l'égard de son Premier ministre. Selon un communiqué officiel de la Présidence,

cette décision vise à « assurer la stabilité de l'action gouvernementale et la poursuite efficace des politiques publiques engagées au service du développement national ».

Le chef de l'État a salué « le sens élevé du devoir, la rigueur et l'engagement constant » de Beugré Mambé dans la conduite de l'action gouvernementale, estimant que son maintien à la Primature constitue « un gage de continuité et de cohérence dans la mise en œuvre du programme présidentiel ».

## UN PREMIER MINISTRE ENGAGÉ AU SERVICE DE LA NATION

Peu après l'annonce officielle de sa reconduction, Robert Beugré Mambé a exprimé sa reconnaissance au président de la République et réaffirmé son engagement envers les populations ivoiriennes.

« *Je mesure l'ampleur de la responsabilité qui m'est à nouveau confiée. Cette reconduction est avant tout une invitation à redoubler d'efforts au service de la Côte d'Ivoire* », a-t-il déclaré.

Le Premier ministre a également insisté sur l'esprit collectif qui doit guider l'action gouvernementale :

« *Le gouvernement poursuivra son action dans un esprit d'écoute, de dialogue et de proximité avec les populations, afin d'apporter des réponses concrètes à leurs préoccupations* ».

## UN PROFIL D'EXPÉRIENCE ET DE MÉTHODE

Ingénieur de formation et homme politique chevronné, Robert Beugré Mambé est crédité d'un parcours marqué par plusieurs responsabilités ministérielles et administratives de premier plan. Son expérience dans la gestion des grands projets et dans la coordination interministérielle est régulièrement mise en avant par l'exécutif. À la Primature, il s'est attaché à instaurer une méthode de travail fondée sur le suivi rigoureux des projets, la redevabilité et la performance. « *Notre priorité demeure l'efficacité de l'action publique et la traduction concrète des décisions gouvernementales dans la vie quotidienne des Ivoiriens* », a-t-il rappelé.

## CONTINUITÉ DES RÉFORMES ET ACCÉLÉRATION DES PROJETS STRUCTURANTS

La reconduction de Beugré Mambé intervient à un moment clé, marqué par la poursuite de plusieurs chantiers majeurs, notamment dans les domaines des infrastructures, de l'éducation, de la santé et de la protection sociale. Le président de la République a appelé le gouvernement à « *accélérer la mise en œuvre des projets structurants et à renforcer l'impact social des politiques publiques* ». Dans cette perspective, le Premier ministre a affirmé que « *les efforts seront intensifiés pour améliorer le pouvoir d'achat des ménages, renforcer l'employabilité des jeunes et consolider la croissance inclusive* ».

Avec l'installation de la nouvelle Assemblée nationale, Beugré Mambé est appelé à jouer un rôle clé dans les relations entre le gouvernement et le Parlement. Il lui reviendra de défendre les projets de loi prioritaires et de favoriser un climat de collaboration institutionnelle.

« *Le dialogue avec les députés sera constant et respectueux, car la réussite de notre action repose sur une synergie entre l'exécutif et le législatif* », a-t-il assuré, soulignant l'importance d'un Parlement fort et pleinement associé aux grandes orientations nationales.

## DES ATTENTES FORTES FACE AUX DÉFIS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES

Si la reconduction du Premier ministre est saluée par la majorité présidentielle comme un facteur de stabilité, elle s'accompagne également d'attentes fortes de la part de l'opinion publique. Les questions liées à l'emploi, au coût de la vie et à l'accès équitable aux services sociaux demeurent au cœur des préoccupations. Conscient de ces enjeux, Beugré Mambé a réaffirmé sa détermination :

« *Notre action sera guidée par l'intérêt général. Chaque décision devra avoir un impact réel et mesurable sur les conditions de vie des populations* ».

En le reconduisant à la tête du gouvernement, le président de la République fait le choix de l'expérience, de la stabilité et de la responsabilité. Une orientation qui vise à consolider les acquis, tout en préparant les prochaines étapes du développement de la Côte d'Ivoire, dans un esprit de continuité, d'efficacité et de service public.

## PATRICK ACHI ÉLU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

# Une nouvelle page pour la troisième législature



Elu le samedi 17 janvier dernier, Patrick Achi Jérôme devient le 12<sup>e</sup> président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire. L'ex-Premier ministre devenu PAN, place son mandat sous le signe du rassemblement et de l'apaisement institutionnel.

**L**a Côte d'Ivoire est entrée, le samedi 17 janvier 2026, dans une nouvelle phase de sa vie parlementaire. Les députés élus à l'issue des élections législatives de décembre 2025 se sont réunis à l'hémicycle pour la séance inaugurale de la troisième législature, consacrée exclusivement à l'élection du président de l'Assemblée nationale. À l'issue du scrutin, Patrick Achi, candidat du Rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP), a été élu à la tête de l'institution avec 84,98 % des suffrages, confirmant la domination du parti au pouvoir au Parlement.

#### UNE ÉLECTION SANS SURPRISE DANS UN HÉMICYCLE LARGEMENT ACQUIS AU RHDP

Cette élection s'est déroulée dans un contexte politique marqué par la large majorité détenue par le RHDP, qui occupe 197 des 255 sièges de l'Assemblée nationale. Face à Patrick Achi, un seul adversaire était en lice : Yao Yao Lazare, candidat du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), principale formation de l'opposition, qui a obtenu environ 14 % des voix. Durant la campagne interne, le candidat du PDCI avait défendu une vision axée sur la rigueur dans la gestion des finances de l'Assemblée nationale, la revalorisation du rôle du député et la préservation de l'immunité parlementaire. Malgré ces propositions, le rapport de forces au sein de l'hémicycle a clairement joué en faveur du candidat du parti présidentiel.

#### UN APPEL AU RASSEMBLEMENT ET À L'APAISEMENT INSTITUTIONNEL

Peu après la proclamation officielle des résultats, Patrick Achi a pris la parole pour remercier ses collègues députés et tracer les grandes lignes de son action à la tête de l'Assemblée nationale. Dans un discours empreint de solennité, il a insisté sur l'importance du dialogue et du respect entre les différentes sensibilités politiques. « L'Assemblée nationale doit rester la maison commune de tous les députés, majorité comme opposition, dans un esprit de respect mutuel et de responsabilité républicaine », a-t-il déclaré. Le nouveau président a également souligné la nécessité de renforcer la crédibilité et l'efficacité du Parlement : « Notre mission est de voter des lois justes, de contrôler l'action du gouvernement et de répondre aux attentes légitimes de nos concitoyens ».

Patrick Achi a par ailleurs appelé à un climat de travail apaisé, estimant que « le débat démocratique, lorsqu'il est serein et constructif, est une richesse pour la Nation ».

#### UN PARCOURS POLITIQUE ET ADMINISTRATIF DENSE

Âgé de 71 ans, Patrick Achi est une figure bien connue de la scène politique ivoirienne. Ancien Premier ministre, il a occupé plusieurs postes stratégiques au sein de l'appareil d'État, notamment dans les domaines de l'économie, des infrastructures et de la planification du développement. Son expérience au sommet de l'exécutif constitue, selon ses partisans, un atout majeur pour diriger l'institution parlementaire. Lors des législatives de décembre 2025, il a été élu député de la région de la Mé avec 82,75 % des suffrages, confirmant son ancrage politique local. À la tête de l'Assemblée nationale, il succède à Adama Bictogo, en fonction depuis 2022.

#### DES ATTENTES FORTES POUR LA TROISIÈME LÉGISLATURE

En devenant le douzième président de l'Assemblée nationale ivoirienne depuis l'indépendance en 1960, Patrick Achi hérite d'une institution appelée à jouer un rôle central dans la mise en œuvre des réformes annoncées par l'exécutif. La troisième législature s'ouvre ainsi sur des enjeux majeurs, notamment le renforcement du contrôle parlementaire, l'amélioration de la qualité du travail législatif et la consolidation de la démocratie.

Conscient de ces défis, le nouveau président a assuré vouloir placer son mandat sous le signe de l'efficacité et de l'ouverture : « Je m'engage à présider une Assemblée nationale moderne, responsable et pleinement engagée au service du développement de la Côte d'Ivoire », a-t-il affirmé.

## NOMINATIONS PUBLIQUES EN CÔTE D'IVOIRE / DOUANES IVOIRIENNES

## Pourquoi il faut faire confiance à N'da Pierre

**UNE POLÉMIQUE RÉVÉLATRICE D'UN MALAISE MAL ORIENTÉ**

Depuis quelque temps, la Côte d'Ivoire est traversée par une vague de débats, parfois passionnés, autour des nominations et reconductions à la tête de certaines institutions stratégiques de l'État, notamment au sein des forces de défense et de sécurité (FDS), de l'administration centrale et des régies financières. Si ces discussions relèvent, en démocratie, d'un intérêt citoyen légitime pour la gestion de la chose publique, force est de constater qu'elles prennent, dans certains cas, des allures de polémiques ciblées, voire de règlements de comptes personnels. La reconduction du Général Da Pierre Alphonse, Directeur Général des Douanes, s'inscrit dans ce contexte particulier, suscitant une effervescence disproportionnée au regard de pratiques pourtant similaires observées dans d'autres segments de l'appareil d'État.

**LES PRÉROGATIVES CONSTITUTIONNELLES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE**

En Côte d'Ivoire, la Constitution est sans ambiguïté : le président de la République est le chef de l'exécutif, garant de la continuité de l'État, et détient le pouvoir de nomination aux emplois civils et militaires supérieurs. Ces nominations, souvent faites en Conseil des ministres, relèvent : de son appréciation souveraine, de considérations de compétence, d'expérience et de loyauté républicaine, et surtout de la nécessité d'assurer la stabilité et l'efficacité de l'action publique. Il ne s'agit ni d'un concours de popularité, ni d'un processus soumis à référendum populaire ou à l'aval des corps concernés. L'État ne se gouverne pas par sondages émotionnels, mais par décisions responsables.

**FORCES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ : LA CONTINUITÉ SANS CONTESTATION**

Le maintien récent de la chaîne de commandement au sein des forces de défense et de sécurité illustre parfaitement cette logique. Ni les populations, ni les soldats n'ont été consultés. Pourtant, aucune fronde, aucune levée de boucliers corporatiste n'a été observée.

Ce silence n'est pas une résignation, mais l'expression d'une discipline républicaine et d'une compréhension claire des règles de fonctionnement de l'État. Pourquoi alors cette logique, admise dans un corps aussi sensible que l'armée, deviendrait-elle soudainement inacceptable lorsqu'il s'agit des Douanes ?

**LES RÉGIES FINANCIÈRES : UNE PRATIQUE ADMINISTRATIVE CONSTANTE**

Le cas du Directeur Général des Impôts, reconduit sans tumulte notable, confirme que la reconduction de hauts responsables administratifs n'a rien d'exceptionnel. Les régies financières, en particulier, nécessitent stabilité, sérénité, continuité managériale.

Les changements brutaux, surtout lorsqu'ils sont dictés par des pressions corporatistes ou émotionnelles, peuvent fragiliser des équilibres patiemment construits et nuire aux performances de l'État.

**POURQUOI LE CAS DA PIERRE CRISTALLISE-T-IL LES TENSIONS ?**

La question mérite d'être posée avec lucidité : pourquoi le Général Da Pierre Alphonse, qui n'est ni le seul reconduit ni le plus ancien, concentre-t-il autant d'attaques ? Tout porte à croire que nous ne sommes plus dans un débat de principe, mais dans des antagonismes personnels, des frustrations accumulées, des intérêts contrariés.

La montée au créneau de certains syndicats, aussi légitime soit-elle dans d'autres circonstances, semble davantage relever d'une instrumentalisation du malaise social que d'une critique objective de la légalité ou de la légitimité de la nomination.

**PEUT-ON FORCER LA MAIN AU PRÉSIDENT OUATTARA ?**

La réponse est sans détour : non ! Le Président Alassane Ouattara

n'est pas un homme à qui l'on tord le bras pour arracher une signature. Son parcours, son autorité institutionnelle et son expérience internationale témoignent d'un leadership fondé sur la conviction et la maîtrise des dossiers, non sur la pression de la rue ou des syndicats. Soutenir qu'il signerait un décret de nomination contre son gré revient à méconnaître profondément la nature du pouvoir exécutif ivoirien et la personnalité du Chef de l'État.

**LES FAUX DÉBATS : ÂGE, FATIGUE ET INITIATIVES PERSONNELLES**

Plusieurs arguments avancés par les détracteurs du Général Da Pierre ne résistent pas à l'analyse. Ces arguments concernent l'âge. Sur ce point, est-il plus âgé que le Président Ouattara lui-même ? Certainement pas au point que l'âge devienne un critère disqualifiant.

Un autre argument avancé : la fatigue : peut-on sérieusement soutenir que le Directeur Général des Douanes serait plus exposé à l'épuisement que le Chef de l'État, dont les charges sont infiniment plus lourdes ?

Pour ce qui concerne une supposée demande personnelle de maintien, il faut retenir que la démarche est institutionnelle, non suppliante.

Par ailleurs, sur le recrutement de 400 douaniers, les procédures obéissent à un cadre réglementaire strict, impliquant plusieurs niveaux de validation.

En somme, ces accusations relèvent davantage de la rumeur que du fait établi.

**POUR UNE ADMINISTRATION APAISÉE ET PERFORMANTE**

La Côte d'Ivoire a besoin, aujourd'hui plus que jamais, d'une administration calme, concentrée sur ses missions essentielles : mobiliser les ressources, sécuriser les recettes, accompagner la croissance. Les régies financières ne peuvent être prises en otage par des querelles internes ou des campagnes de déstabilisation. L'État se construit dans la durée et la cohérence, non dans le vacarme permanent.

**LE TEMPS DE LA RAISON**

En définitive, la reconduction du Général Da Pierre Alphonse, par ailleurs paramilitaire, s'inscrit dans une logique républicaine de continuité, de confiance et de stabilité. Le cibler de manière exclusive, alors que des situations similaires existent ailleurs sans polémique, révèle l'existence d'esprits chagrins, plus soucieux de régler des comptes que de servir l'intérêt général. L'histoire administrative ivoirienne est claire : le chien peut bien aboyer, la caravane de l'État poursuit sa route. Il est temps de remettre les pendules à l'heure.

C. de Tchongo



PRIMATURE Mariame Traoré et le Caufemcip saluent la reconduction de Beugré Mambé



Selon le Caufemcip, Robert Beugré Mambé est un technicien chevronné, un homme de devoir et un leader ouvert au dialogue, des qualités jugées essentielles dans le contexte actuel marqué par des défis à la fois sensibles et urgents pour le pays. L'organisation estime que sa reconduction constitue un atout majeur pour conduire la

Côte d'Ivoire vers de nouveaux succès politiques, économiques et sociaux.

Au delà des félicitations, le Caucus des Femmes de Côte d'Ivoire pour la Paix a réaffirmé son engagement à accompagner l'action gouvernementale, notamment en matière de consolidation de la paix sociale et de meilleure prise en compte des femmes et des minorités dans les politiques publiques.

Le Caucus des Femmes de Côte d'Ivoire pour la Paix (Caufemcip), avec à sa tête Mariame Traoré, a exprimé sa satisfaction et sa fierté à la suite de la reconduction de Robert Beugré Mambé au poste de Premier ministre, Chef du gouvernement, ce 21 janvier 2026. Dans un communiqué rendu public, l'organisation féminine a salué la confiance renouvelée du Président de la République, Alassane Ouattara envers un homme qu'elle qualifie de « grand homme d'État », dont les compétences et l'engagement au service de la nation ivoirienne sont largement reconnus.

« Les femmes ivoiriennes, regroupées au sein du Caufemcip, se tiennent à l'entière disposition du Premier ministre pour contribuer à la réussite totale de sa mission », souligne le communiqué signé par la présidente de l'organisation, Mariame Traoré.

Cette prise de position s'inscrit dans la volonté du Caufemcip de demeurer un acteur clé du dialogue, de la cohésion sociale et de la promotion de l'inclusion en Côte d'Ivoire.

Cynthia Koffi

FESTIVAL PORLAHLA

140 000 participants attendus



La troisième édition du festival de la célébration de la culture sénoufo dénommé Festival Porlahla aura lieu du 05 au 07 février 2026 à Kouto, dans la région de la Bagoué, au Nord sur le thème central : « Nos racines, nos ailes »

Le lancement de cette biennale des arts et de la culture sénoufo a eu lieu le mardi 13 janvier 2026 à Abidjan dans la commune du Plateau.

Dans la série des allocutions, Antoine Resk Diomandé, Directeur général de la Fondation Atlantic Group, a déclaré que le festival Porlahla participe à la valorisation des expressions artistiques africaines.

Ce festival constitue selon lui, un facteur de cohésion et un levier de paix sociale. Raison pour laquelle, cette biennale peut compter sur le soutien indéfectible de la Fondation Atlantic Group à cette activité culturelle.

Dans sa prise de parole, M. Dotian Bamba, président du comité d'organisation (PCO), fera savoir que l'élément fondamental de ce festival n'est pas forcément la célébration du Poro mais plutôt le brassage culturel des peuples.

Parlant de l'édition 2026, il soutient qu'elle va approfondir la réflexion sur les valeurs culturelles, élargir le rayonnement international du festival et renforcer son rôle de passerelle entre héritage et avenir. Avant d'ajouter que le festival Porlahla a pour objectifs, d'établir un cadre d'ex-

pression, de sensibilisation et de valorisation des arts et de la culture, promouvoir les valeurs culturelles africaines, renforcer les échanges culturels et économiques entre les peuples et consolider les liens séculaires existant entre les diverses communautés. Et que cette nouvelle édition aura trois temps forts dont les assises universitaires du festival qui réuniront d'éminents professeurs d'université, des chercheurs et des savants autour d'un débat et le festival populaire avec 140.000 festivaliers attendus.

Placée sous le parrainage du ministre de la défense, Téné Birahima Ouattara, cette édition aura des invités de taille. Avec à la clé, plusieurs délégations venues de l'Afrique du Sud, du Bénin, de la Chine, du Ghana, du Mali, du Sénégal et du Togo. Cerise sur le gâteau, le groupe Magic System va clôturer le festival. Autre innovation, à en croire le PCO, cette année, il est prévu, une conférence de presse et des travaux en commissions sur la thématique.

La troisième communication à cette cérémonie de lancement de la 3e édition a été faite par professeur Ahoua Sougo Coulibaly, présidente de l'université de Korhogo sur le thème : « Nos racines, nos ailes ».

Le festival Porlahla est une initiative du riche homme d'affaires ivoirien Koné Dossongui et du ministre Bruno Nabagné Koné, originaires de Kouto.

JFK

# GORBATCHOV LE GOR

Notre Parti restera donc sans députés à l'Assemblée... pendant 5 ans !

C'est long, hein ! Qu'est-ce qu'on va faire pendant ce temps ?

Ce qui est sûr, c'est qu'on n'a pas le choix !

Moi... Peut-être que je vais aller m'asseoir au village, hein ! Mais, bon...

Y a trop de sorciers là-bas !

Moi, j'attends de voir les résultats de leur congrès-là ! Hmmm !

Moi, je vais aller m'asseoir au village, et puis parler seul dans ma case !

Comme un membre du Parti ! Tu vois non ? Tu es tout seul dans ta case

Pendant 5 ans, je vais parler seul, et puis ...

ça va pas aller quelque part ! Hmmm !

## FACE À LA CHUTE MONDIALE DES PRIX DU CACAO / LE MINISTRE KOBENAN ADJOUMANI :

## « Les prix restent inchangés »

Alors que les cours internationaux du cacao connaissent une baisse significative, la Côte d'Ivoire active un dispositif exceptionnel pour préserver le revenu des producteurs. Rachat des stocks invendus, maintien du prix garanti et renforcement des mécanismes de régulation : l'État affiche sa détermination à sécuriser la campagne cacao 2025-2026.



## UN PRIX BORD CHAMP HISTORIQUE, MAINTENU SANS CONCESSION

Le ministre a rappelé que plus de 85 % de la production nationale de cacao de la campagne 2025-2026 avait été vendue par anticipation par le Conseil du Café-Cacao (CCC). Cette stratégie de commercialisation a permis de fixer un prix bord champ jamais atteint auparavant, à 2 800 FCFA/kg. Insistant sur le caractère non négociable de ce prix, il a souligné : « Ce prix a été fixé par le président de la République, Son Excellence Alassane Ouattara. Il doit être strictement respecté. C'est un engagement ferme de l'État envers les producteurs. »

## UNE CHUTE MARQUÉE DES COURS INTERNATIONAUX

Depuis septembre 2025, les cours mondiaux du cacao ont enregistré une baisse d'environ 30 %, passant de près de 5 000 livres sterling la tonne à environ 3 500 livres, soit un niveau équivalent à 2 500 FCFA/kg. Cette situation fragilise particulièrement les

pays producteurs disposant de systèmes de commercialisation libéralisés.

En revanche, la Côte d'Ivoire parvient à amortir le choc grâce à son mécanisme de stabilisation des prix, fondé sur la vente anticipée et la régulation étatique.

Ralentissements sur le terrain et pression sur les stocks

Sur le terrain, la forte mobilisation des volumes de cacao a entraîné des ralentissements ponctuels dans l'enlèvement des fèves. Ces difficultés sont liées à des contraintes logistiques et portuaires, mais également à la pression exercée par les flux transfrontaliers, attirés par le niveau plus élevé du prix ivoirien.

Face à ces perturbations, l'État a décidé d'intervenir directement afin d'éviter toute accumulation prolongée de stocks au bord champ.

## UN PLAN SPÉCIAL POUR L'ENLÈVEMENT DES STOCKS INVENDUS

En concertation avec le Conseil du Café-Cacao et l'Organisation interprofessionnelle agricole (OIA) Café-Cacao, le Gouvernement a validé un plan spécial d'enlèvement des stocks, désormais en phase opérationnelle.

Les enlèvements doivent démarrer dans les tout prochains jours et se poursuivront jusqu'à la fin de la campagne principale, fixée au 31 mars 2026. L'objectif est de décongestionner les zones de production et de rétablir la fluidité dans les achats.

## TROIS DÉCISIONS STRUCTURANTES

Le plan repose sur trois mesures majeures :

Un inventaire exhaustif de tous les stocks de cacao invendus dans les zones de production ; le rachat intégral des stocks au prix garanti de 2 800 FCFA/kg, sous la coordination du Conseil du Café-Cacao ; la sensibilisation de l'ensemble des acteurs de la filière afin d'accélérer les enlèvements et de sécuriser les circuits de commercialisation.

## UN MESSAGE RASSURANT AUX PRODUCTEURS

Le ministre d'État a tenu à rassurer les producteurs sur la capacité de l'État à maîtriser la situation. Encadrement de la filière, traçabilité des produits, logistique et sécurité aux frontières font l'objet d'un suivi renforcé. « Je veux rassurer l'ensemble des producteurs : la situation est maîtrisée. Le Gouvernement est mobilisé et les effets du plan seront visibles dans les prochains jours », a-t-il affirmé.

## UNE VOLONTÉ AFFICHÉE DE PRÉSERVER LA STABILITÉ DU SECTEUR

À travers ce dispositif exceptionnel, l'État ivoirien réaffirme son engagement à protéger le revenu des producteurs, à préserver la stabilité sociale dans les zones rurales et à garantir le bon déroulement de la campagne cacao 2025-2026. Dans un contexte international incertain, la Côte d'Ivoire maintient le cap et consolide la confiance des acteurs de sa première filière d'exportation.

Ange Kelyanne

C'est une réponse gouvernementale face aux turbulences du marché mondial. La Côte d'Ivoire entend rester ferme face à la chute brutale des prix du cacao sur le marché international. Confronté aux inquiétudes exprimées par les producteurs, le Gouvernement a décidé de mettre en œuvre un plan spécial inédit visant à absorber les stocks invendus et à garantir le prix bord champ de 2 800 FCFA le kilogramme, malgré un contexte mondial défavorable. Cette décision a été annoncée à l'issue d'une rencontre tenue le mardi 20 janvier, au 23<sup>e</sup> étage de l'immeuble Caistab, entre les principaux acteurs de la filière cacao. À cette occasion, le ministre d'État, ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, Kobenan Kouassi Adjoumani, a apporté des clarifications et détaillé les mesures arrêtées par les autorités.

## ABOBO

## Une fête pour célébrer la victoire de Téné Birahima Ouattara aux législatives



Une cérémonie de réjouissances populaires est annoncée dans la commune d'Abobo, à l'initiative du premier magistrat de la commune, Son Excellence Madame Kandia Camara, et du ministre d'État, que l'on appelle désormais l'honorable Téné Birahima Ouattara. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des actions de reconnaissance à l'endroit des populations, après la victoire obtenue lors des élections législatives du 27 décembre 2025.

Prévue comme un grand moment de rassemblement, la cérémonie a pour objectif de renforcer les liens entre les autorités politiques, les acteurs sociaux et les habitants de la commune. Les associations, mouvements et organisations communautaires d'Abobo sont conviés à prendre part à cet événement, conçu comme une célébration collective de l'engagement citoyen et de la mobilisation électorale.

Selon les organisateurs, cette initiative vise également à remercier les populations pour leur confiance et leur participation active au processus démocratique, tout en mettant en avant les valeurs de paix, de cohésion sociale et de vivre-ensemble.

Elle se veut aussi une occasion de réaffirmer la volonté des autorités de poursuivre les actions de développement au bénéfice des populations locales.

La cérémonie se tiendra le samedi 24 janvier 2026, à partir de 10 heures précises, à la place Hambak, à la mairie d'Abobo. Une mobilisation massive est attendue afin de donner à cet événement un caractère populaire et symbolique, traduisant l'unité et la reconnaissance de la communauté envers ses dirigeants et les institutions républicaines.